

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 25 novembre 2022, sous la présidence de M. Alain Bazille 2<sup>ème</sup> Vice-Président, en présence de M. Fabrice Rosay, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,
- Vu le Programme d'Action signée entre la Ville de Dieppe et l'EPF de Normandie en date du 18 octobre 2021,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du 8 mars 2021 approuvant la prise en charge foncière du périmètre de la ZAC Dieppe Sud dans le PAF de Dieppe,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

D'accepter, à la demande de la Ville de DIEPPE, la prise en charge de la procédure d'expropriation sur le périmètre de la déclaration d'utilité publique correspondant à l'îlot « Tête Nord » et l'îlot de la relocalisation du centre technique municipal et installation d'un parking de délestage, compris dans le périmètre de prise en charge de l'opération 960 000 – DIEPPE : ZAC DIEPPE SUD, et d'être bénéficiaire de la déclaration d'utilité publique.

Le 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Conseil  
d'Administration  
de l'E.P.F. Normandie,


  
Alain BAZILLE

Le Directeur Général  
de l'E.P.F. Normandie,

  
Gilles GAL

**29 NOV. 2022**

Délibération approuvée  
A Rouen, le

  
L'Adjoint au Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales,  
en charge du pôle "Politiques Publiques"

Dominique LEPETIT